



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question au Gouvernement n° 1475

Texte de la question

GRIPPE A

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Le Guen, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M Jean-Marie Le Guen. J'aimerais, avant de poser ma question à Mme la ministre de la santé et des sports, faire observer à M. Woerth que si, décidément, l'augmentation des cotisations auxquelles sont assujettis les Français fait partie du débat, à l'évidence le bouclier fiscal, lui, est un tabou auquel la majorité ne veut pas toucher. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Madame la ministre de la santé et des sports, la France est désormais confrontée sur son territoire au développement de la pandémie de grippe A. Heureusement, ses effets jusqu'à présent ne sont guère différents de ceux d'une grippe saisonnière, mais les milieux scientifiques redoutent le retour d'un virus beaucoup plus agressif à la rentrée.

Sommes-nous vraiment prêts ? On peut en douter au regard des hésitations et des contradictions dans l'actuelle prise en charge. Nous devons donc utiliser le répit qui nous est laissé pour approfondir notre préparation.

Madame la ministre, allez-vous enfin donner à la médecine de ville les moyens de se mobiliser en apportant des réponses crédibles pour ce qui est de l'organisation et des conditions d'engagement des professionnels de santé ? L'hospitalisation en effet doit être réservée aux cas les plus graves.

La défense la plus efficace contre l'épidémie est d'adopter, chacun le sait, des comportements adaptés et de favoriser la solidarité de proximité. Face à une crise sanitaire, il ne faut chercher ni à alarmer ni à rassurer. La vérité est la base de la confiance. Pouvez-vous prendre l'engagement, madame la ministre, d'organiser l'information complète de nos concitoyens dès la rentrée, notamment par l'organisation de journées locales de prévention et de préparation au risque de pandémie ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé et des sports.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé et des sports*. Monsieur le député, vous posez la question de la prise en charge adaptée de nos concitoyens face à l'épidémie de grippe A H1N1. Actuellement, 73 000 cas ont été répertoriés dans le monde, dont plus du tiers aux États-Unis. Nous n'avons enregistré, pour l'instant, que 288 cas dans notre pays. Nous avons donc adapté notre prise en charge à l'évolution de la pandémie.

Dans un premier temps, selon les indications de l'OMS, nous avons adopté une stratégie de contingentement avec prise en charge hospitalière, pour pouvoir tester ce mode de prise en charge et surtout limiter la diffusion de l'épidémie.

Nous avons constaté que le virus H1N1 était bénin. Nous n'avons en particulier enregistré que deux cas sévères, qui sont d'ailleurs tout à fait guéris aujourd'hui. Nous avons donc procédé à une première inflexion pour passer de 112 à 450 hôpitaux de référence, tout en affirmant que le soin pouvait être pratiqué par la médecine de ville et que le traitement antiviral ne devait pas être systématique.

Il n'est pas douteux que nous enregistrons maintenant une diffusion active du virus. Nous mobilisons donc la médecine de ville, et nous l'informons. Beaucoup de choses ont déjà été faites dans le cadre du plan de préparation à la pandémie grippale que vous connaissez bien, qui a été engagé par Xavier Bertrand.

Nous mobilisons les médecins pour leur passer le relais très probablement au cours de l'été. Nous avons organisé de nombreuses réunions. Nous avons procédé à des réapprovisionnements. Je réunis après-demain

au ministère de la santé les syndicats, les unions régionales de médecins libéraux et le conseil de l'ordre. Ne doutez pas, monsieur le député, que l'information des professionnels de santé sera complète et diffusée en toute transparence. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Le Guen](#)

Circonscription : Paris (9^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1475

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er juillet 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er juillet 2009